

Assemblée du comité de concentration des sciences et techniques de gestion

Jeudi le 25 février 2016

11h40, local A9.80

0.0 Procédures

Aurélié Angrignon Atkins (gestion de commerces) propose l'ouverture de l'assemblée.

Florence Deschatelets appuie.
Adopté à l'unanimité.

0.1 Présidium

Sarah Fournier (comptabilité et gestion) propose Sandrine Saint-Laurent en tant qu'animatrice de l'assemblée et Aurélié Angrignon Atkins comme secrétaire.

Florence Deschatelets appuie.
Adopté à l'unanimité.

0.2 Légitimation de la proposition du 4 février 2016

0.2.1 Lecture des aspects proposés

- que Marie-Pascale Ayotte soit présidente
- qu'Aurélié Angrignon Atkins soit secrétaire
- qu'Odilon Safere soit trésorier
- que les activités de subventions organisées dans le cours de gestion de projet aient pour but un souper au restaurant où seront invités les finissants des trois techniques des sciences de la gestion
- qu'un membre de chaque technique soit désigné pour organiser ce souper
- que Sonia Vilela, Giancarlo Amatto et un finissant en assurance soient les membres désignés pour organiser ce souper
- que, dans l'éventualité où tous les fonds recueillis ne soient pas utilisés pour ce souper, les fonds restants soient remis à Oxfam Québec pour l'éducation des enfants syriens

Florence Deschatelets (gestion de commerces) propose l'amendement suivant :

- que Sandrine Saint-Laurent remplace Marie-Pascale Ayotte à la présidence.

Ivanna Carrera appuie.
Adopté à l'unanimité.

Ivanna Carrera (assurances) propose l'amendement suivant :

- qu'Églantine Mouafo soit le membre d'assurance à organiser la soirée des finissants

Gabrielle Lemonde appuie.
Adopté à l'unanimité.

0.2.2 Adoption

La proposition du 4 février 2016, telle qu'amendée, est adoptée à l'unanimité.

0.3 **Lecture et adoption du présent ordre du jour**

Sarah Fournier (comptabilité et gestion) propose l'ordre du jour tel que distribué lors de l'assemblée.

Gabrielle Lemonde appuie.
Adopté à l'unanimité.

1. **Subvention H16 du comité**

1.1 Dévoilement du montant de la subvention

Le montant de la subvention pour la session Hiver 2016 est de ~~597,43\$~~.

Révisé à la TC
02/03/16
557,23\$

1.2 Division de la subvention

Florence Deschatelets (gestion de commerces) propose que la subvention soit séparée en six parts égales entre les cinq équipes de gestion de projet et le club entrepreneur.

Ivanna Carrera appuie.
Adopté à l'unanimité.

2. **Levée**

Philippe Lachapelle (gestion de commerces) propose de levé l'assemblée.

Fabrice Daniel appuie.
Adopté à l'unanimité.

